

FAIRE CESSER LA FRAUDE ET LA CORRUPTION AU TRAVAIL

Un guide pour comprendre la politique de Mercy Corps pour lutter contre la corruption

Ce document fournit des indications supplémentaires sur la politique de Mercy Corps concernant la fraude et la corruption au travail. Ce guide ne remplace pas la politique officielle, il met plutôt en évidence les questions clés que les collaborateurs

Mercy Corps s'engage à offrir un environnement de travail où chacun agit avec la plus grande éthique. Notre organisation ne tolérera aucune tentative de corruption ni de fraude de la part des collaborateurs.



Consulter la politique anticorruption dans la bibliothèque numérique.



Suivre la formation eLearning dans Talent Development sur Talent.MercyCorps.org



Selon la politique de Mercy Corps, chacun a le droit et l'obligation de signaler à quelqu'un une potentielle fraude ou tentative de corruption. Si vous entendez parler ou êtes témoin de telles pratiques, vous devez **signaler** à votre **superviseur**, à un **leader de confiance** ou contacter la **Ligne d'intégrité**. Vous pouvez choisir de rester anonyme avec la Ligne d'intégrité.



N'oubliez pas que si vous êtes témoin d'activités frauduleuses, vous devez nous aider à traiter le problème afin que chacun puisse disposer d'un environnement de travail éthique et s'assurer que les ressources reviennent à ceux qui sont là pour apporter leur aide. **Votre rôle** de témoin ou de victime **n'est pas d'enquêter**, cela sera fait en suivant une procédure confidentielle.



Les dynamiques de pouvoir, les rôles de genre, les inégalités historiques et les normes culturelles peuvent contribuer à la mise en place d'activités frauduleuses. Quelles que soient les pratiques culturelles et les normes sociales, **Mercy Corps ne tolérera aucune tentative de fraude ou de corruption comme elle l'a défini dans sa politique.**



Les raisons qui peuvent faire hésiter une personne à parler ou demander de l'aide sont nombreuses lorsqu'on est témoin d'un comportement frauduleux ou d'une tentative de corruption. Il peut s'agir de crainte de représailles, de ne pas être cru, ou de ne pas être pris au sérieux. **Sachez que Mercy Corps prendra toutes les allégations au sérieux. Aucune représailles ne seront tolérées pour des rapports faits de bonne foi, même s'ils ne sont pas fondés.**



Il est important que chacun respecte la gravité de ce type d'allégation. Si un collaborateur vous parle d'un comportement frauduleux ou d'une tentative de corruption, **ÉCOUTEZ** et **AIDEZ-LE** à les signaler.

IL EST IMPORTANT DE BIEN COMPRENDRE LES TERMES SUIVANTS :



La corruption comprend tout acte de fraude, de vol, de détournement de fonds ou de corruption.

Commettre une fraude, c'est tromper quelqu'un en toute connaissance de cause dans le but d'obtenir un avantage injuste.

Le vol, c'est prendre sans autorisation toute forme de bien ou d'argent.

Le détournement de fonds, c'est une personne chargée de la gestion de biens ou de fonds qui s'approprie ces biens ou ces fonds.

La corruption c'est le don/la réception ou la promesse d'argent ou d'une faveur, afin d'influencer le jugement ou le comportement d'une autre personne.

Les pots-de-vin sont des paiements illégaux versés à une personne qui aurait indûment apporté son concours à un rendez-vous ou à un événement.

RAPPELLEZ-VOUS EN !

Mercycorps.org/integrityhotline
ou
integrityhotline@mercy Corps.org



Discussion sur la politique

QUESTIONS

Dois-je donner mon nom lorsque je fais un rapport concernant une éventuelle tentative de fraude ou de corruption ?

Si je signale à mon responsable de soupçons concernant un acte frauduleux, mais qu'elle ne les signale pas à l'équipe d'éthique, que dois-je faire ?

Que se passe-t-il lorsque je porte une allégation ou signale une potentielle tentative de corruption ?

Un de mes collègues inscrit les frais d'hébergement dans son rapport de frais de déplacement, alors qu'il séjourne chez des proches et non dans un hôtel. Est-ce une tentative de fraude ?

Ma tante et sa famille sont très pauvres. Mon oncle est mort il y a 2 ans et ma tante ne peut pas travailler. Puisque notre programme de distribution de nourriture est destiné à aider les personnes dans le besoin, puis-je inscrire le nom de ma tante sur la liste ? Peut-elle partager ces avantages avec moi en guise de remerciement ?

Dans ma culture, on doit aider les membres de sa famille. Mon frère vend dans son magasin des articles dont Mercy Corps aura besoin pour ses projets. Pourquoi ne puis-je pas dire à l'avance à mon frère que nous allons acheter ces articles et combien nous pouvons dépenser ?

... ET RÉPONSES

Mercy Corps accepte les **rapports anonymes** par le biais de la **Ligne d'intégrité**.

Tous les managers sont tenus de signaler les soupçons à l'équipe d'éthique. **En faisant un rapport à votre manager, vous vous êtes acquitté de vos responsabilités.** Mais vous pouvez également vos soupçons à la Ligne d'intégrité, ou directement à l'équipe d'éthique.

Mercy Corps prend tous les rapports au sérieux et agira en conséquence. L'accusation fera l'objet d'une enquête approfondie et objective. Des accusations concernant un comportement frauduleux ou une tentative de corruption graves peuvent entraîner la suspension de l'accusé pendant la durée de l'enquête.

Oui, cela serait considéré comme de la fraude. Imputer des frais à Mercy Corps comme s'il payait pour des services d'hébergement serait considéré comme une fausse déclaration, une sorte de fraude en vertu de cette politique.

Ajouter le nom de votre tante serait considéré comme de la fraude et recevoir une part de ce qu'elle reçoit serait considéré comme un pot-de-vin. Chaque programme de pays a des critères d'éligibilité prédéfinis et seules les personnes qui ont été correctement sélectionnées par les responsables peuvent apparaître sur la liste. **Les collaborateurs ne doivent JAMAIS recevoir de paiement de la part d'un bénéficiaire.**

Il est normal de vouloir aider un membre de sa famille. Toutefois, Mercy Corps exerce ses activités dans le respect d'une politique d'équité et de transparence. **Partager des informations confidentielles concernant Mercy Corps dans le but d'aider quelqu'un à obtenir un avantage injuste constitue une fraude.** Si vous faisiez ça, vous nous pourriez certainement plus travailler chez Mercy Corps et votre frère perdrait tout espoir de faire un jour affaire avec Mercy Corps.